



## Etude numismatique des dix-sept glorieuses du Cardinal de Fleury

*Exposé fait devant la SSN en avril 2013  
par **Philippe Bouchet***

**André Hercule de Fleury**, né à Lodève le 22 juin 1653 et mort à Issy-les-Moulineaux le 29 janvier 1743, a été entre 1726 à 1743, le principal ministre du jeune roi Louis XV. Durant ces dix-sept années la France va connaître une prospérité sans précédent dans notre histoire. Il a redressé les Finances publiques en diminuant de manière drastique le train de vie de l'Etat, ce qui faisait dire à un diplomate autrichien de l'époque :

*« Comme on plaisante ici sur les choses les plus sérieuses, il court un épigramme sur le Cardinal dont je n'ai retenu que le trait. La France est un malade que, depuis cent ans, trois médecins de rouge vêtus, ont successivement traité. Le premier (Richelieu) l'a saigné ; le second (Mazarin) l'a purgé ; et le troisième (Fleury) l'a mis à la diète. »*

Issu de la petite noblesse languedocienne, André de Fleury est le fils de Jean de Fleury, seigneur de Dio, receveur des tailles au diocèse de Lodève et de Diane de La Treille. Il est destiné à l'état ecclésiastique et fait ses études à Paris aux collèges de Clermont puis d'Harcourt à l'instar des enfants nobles de l'époque. A quinze ans, il est chanoine à Montpellier et à vingt-deux ans aumônier de la reine Marie-Thérèse en 1677 puis, après la mort de la souveraine, celui du roi (1683). C'est un joli début lorsque l'on a trente ans.

A quarante-quatre, il devient évêque de Fréjus. Il est contraint de pactiser avec Victor-Amédée II de Savoie, d'abord allié de Louis XIV, puis ayant retourné sa veste membre de la Grande Alliance. Ce dernier menaçait de ruiner le territoire de son évêché, et la tranquillité valait bien de recevoir en grande pompe le souverain ennemi en sa cathédrale et à y faire chanter un Te Deum en son honneur.

Sur proposition du duc du Maine, fils légitimé du roi Louis XIV aux portes de la mort, ce dernier fait ajouter un codicille à son testament, confiant à l'ancien évêque de Fréjus, l'éducation de son arrière-petit-fils et successeur. La régence revint au duc d'Orléans, petit-fils de France. Celui-ci, qui connaissait et appréciait Fleury, le maintint dans ses fonctions.

Le 1<sup>er</sup> avril 1716, il est nommé par le régent du royaume, le duc d'Orléans, précepteur du jeune Louis XV, conformément au deuxième codicille du testament de Louis XIV. En 1717, le Régent lui accorde le privilège considérable de monter dans le carrosse du roi : en effet, « monter dans le carrosse du roi » avait pour conséquence de pouvoir dialoguer avec lui (parler de l'état du royaume, obtenir des grâces etc...) et d'être vu par tous dans une certaine intimité avec le monarque. Ce privilège était donc d'une grande importance politique. Il est élu cette même année à l'Académie française.



© <http://www.cgb.fr>

*Jeton utilisé lors de l'intronisation d'André de Fleury à l'Académie Française*

Il est élu membre de l'Académie française en 1717, de l'Académie des sciences en 1721 et de l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1725. Il reçoit le titre de proviseur de la Sorbonne et de supérieur de la maison de Navarre.

En 1722, au moment du sacre, il tient le rôle d'un pair ecclésiastique. Louis XV fut déclaré majeur en février 1723 et, sur les conseils de son oncle, l'ex-régent, nomma principal ministre le conseiller de celui-ci, l'irréligieux Cardinal Dubois. Le prélat mourut dès le mois d'août et l'ex-régent réclama la place vacante qu'aussitôt son neveu lui accorda.

Le duc d'Orléans mourut en décembre suivant et le petit roi, déjà marqué par la perte de ses parents et de son arrière-grand-père, se tourna encore vers sa famille et nomma premier ministre un autre de ses grands-oncles, le duc de Bourbon.

En 1726, Fleury est appelé par Louis XV, dont il a gagné la confiance et l'affection, pour remplacer le duc de Bourbon, exilé à Chantilly le 11 juin. « M. de Fréjus », comme on l'appelle d'après le nom de son évêché devient premier ministre de fait. On peut expliquer qu'il n'ait pas été nommé officiellement par le fait qu'un premier ministre officiel doit signer une grande quantité de documents officiels, or Fleury est vieux et de faible constitution physique. En septembre de la même année, sur la demande du roi, il est nommé cardinal.



***Médaille de 1731 pour glorifier la sage administration du Cardinal André Hercule de Fleury***

Il se distingue par la modération de son train de vie : contrairement à ses prédécesseurs cardinaux Richelieu ou Mazarin, il n'a pas de fortune. Il dépense ses revenus commendataires en aumônes et se contente de ses appointements de ministre (20 000 livres). Le cardinal de Fleury gouverne avec prudence et sagesse : à l'intérieur, il rétablit le budget de l'État, stabilise la monnaie, reprend la politique de Colbert, pacifie dans la mesure du possible le problème janséniste avec l'aide de Pierre Guérin de Tencin, archevêque d'Embrun. En revanche, il ne parvient pas à entraver la montée de l'opposition parlementaire. Autour de l'année 1737, il exerce une répression antimaçonnique et fait fermer des loges.



***Médaille pour glorifier la gestion pacifique du Cardinal de Fleury***

Sa politique économique reconstruit l'économie du pays, laquelle était sinistrée après les dérapages destructeurs de la politique monétaire du Régent et son "banquier" très

atypique, John Law, père du « système de Law ». Fleury restera comme le « ministre des Finances » - qu'il n'était pas en titre, ayant créé les conditions du développement économique, scientifique, industriel que la France va connaître durant les années 1728-30 à 1770. Fleury reformera le système monétaire, en rétablissant la livre, par réévaluations. Puis la valeur de la livre restera à son niveau jusqu'à la Révolution, et sera reprise par Bonaparte pour consolider le « franc germinal » sur la base de la parité Fleury (1 livre Fleury pour un franc germinal). Dans ses instructions Bonaparte cite expressément « la livre Fleury » pour modèle et base de la nouvelle valeur du franc-monnaie. Dès lors, le franc germinal, revu par Bonaparte, reconnu pour sa solidité comme support du développement économique, sera adopté comme étalon par de nombreux pays en Europe, et en Amérique latine. En 1865, Napoléon III institutionnalisera le système avec l'Union latine, union monétaire ayant une monnaie commune - mais non pas unique - La valeur de la livre Fleury-franc germinal vivra jusqu'en 1914. (Marcel Marion. Réformes financières du Cardinal de Fleury, Histoire Financière de la France de 1715 à 1931 - vol. 1. Paris, Rousseau, 1914-1931). Une performance qui vient immédiatement après celle de la livre romaine, et qui ne sera pas battue par le dollar, lequel n'a plus de valeur fixe depuis 1971, date à laquelle il est devenu monnaie flottante. Son acharnement à conserver son pouvoir jusqu'à sa mort en 1743 lui vaut le surnom de « Son Éternité ».

Dès son arrivée au pouvoir, la monnaie prend forme. L'écu de six livres passe de 23,59 à 29,488 grammes. Une quantité importante est frappée en 1726 et les **vingt-huit** ateliers vont frapper vingt-cinq millions d'écus cette année-là et quinze millions en 1727. Les années suivantes verront la frappe totale d'environ cinquante millions d'écus. Ce seront en tout environ quatre-vingt-dix millions d'écus au type « buste juvénile tourné vers la gauche, avec des **branches d'olivier** au revers » qui seront frappés sous son autorité. Le roi ayant malgré tout changé d'aspect, un nouveau modèle est adopté en 1741 et sera pérennisé jusqu'en 1771, quelques frappes tardives ayant lieu en 1772 et même en 1773. Le type adopté sera un buste mature tourné vers la gauche et portant un **bandeau**, le revers étant entouré de **feuilles de lauriers**.



*Type dit « aux branches d'oliviers »  
frappé entre 1726 et 1741*

*Type dit « au bandeau »  
frappé entre 1741 et 1772*

Avec un taux de raréfaction de 1/10.000, il resterait environ cent mille écus aux **branches d'olivier** et deux-cent mille au **bandeau**.

Cette quantité permet aux multiples collectionneurs la possibilité de se constituer une collection par atelier à un prix assez raisonnable. Il faut dire que l'ensemble des variétés années-atelier représente **quatre-cent-treize** monnaies pour les écus aux **branches d'olivier** et **sept-cent-soixante** pour les écus au **bandeau**. Il faut y ajouter les écus surfrappés 40 BZ à Berne dont la quantité répertoriée actuellement est de l'ordre de six cents dont l'atelier n'est pas défini.

Outre ces écus, il y a les écus à la vieille tête et une flopée de monnaies divisionnaires : demi-écu, cinquième d'écu, dixième d'écu (12 sols), vingtième d'écu (6 sols) en argent, double-sol, sol, demi-sol (6 deniers) et liard (3 deniers) en cuivre.

Ces particularités en font le monnayage le plus important de tous les règnes par le nombre de variétés, celui de Louis XIV l'étant par le nombre de types.

Si l'on s'attaque aux variétés d'atelier, il y a fort à faire. Georges Sobin s'était attelé à répertorier tous les écus français et avait établi une liste de ceux qu'il avait rencontrés. Il en avait établi un tableau des monnaies retrouvées et donné un ordre de cote en fonction de la rareté. Pour le moment, ce n'est pas ce qui se passe. La valeur marchande est établie en fonction de la qualité et non à partir de la rareté de la monnaie.

Voyant cette erreur de jugement des numismates intéressés par cette période, j'ai donc décidé il y a maintenant cinq mois de partir à la chasse des raretés.

Celles-ci sont classées en fonction du nombre retrouvé 0 (0), U (1), R (entre 2&5), F(de 6 à 19) et C (plus de 20).

Pour les écus aux branches d'olivier, on note :

Indice de rareté	0	U (1)	R (de 2 à 5)	F (de 6 à 19)	C (20 et plus)
Nombre de variétés	73	60	126	110	44

Ma recherche va concerner les écus 0, U et R en tenant compte de leur prix et de leur qualité. Les monnaies rencontrées sont le plus souvent en qualité TB. Il vaut mieux enchérir sur Ebay et Delcampe où les monnaies se vendent à 50% de la cote, voire moins que chez les marchands qui proposent généralement des prix plus élevés.

De toutes les façons, ces monnaies sont loin d'atteindre les prix proposés dans les années 1980 où l'on voyait des monnaies courantes en TTB à 2500 F (soit 380 € environ).





© <http://www.egb.fr>

*Ecu aux branches d'olivier 1732 K en TB pour 65 € (cote 65 €)*



© <http://www.egb.fr>

*Ecu aux branches d'olivier 1737 Q en TTB pour 145 € (cote 180€)*



© <http://www.egb.fr>

*Ecu aux branches d'olivier 1737 Q en TTB pour 145 € (cote 180€)*